

Avis de constitution

SOCIETE « BASIK TECHNOLOGIES SARL » en abrégé « BASIK TECH »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7 TRANCHE/
CARREFOUR OPERA-LOT 2977-ILOT 247, Lot 2977, Ilot
247

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BASIK TECHNOLOGIES SARL » en
abrégé « BASIK TECH »

Objet :

- Fournitures matériels de bureau
- Vente matériels informatiques
- Installation réseaux télécoms, informatique et vidéo surveillance
- Maintenance industrielle et informatique, télécom
- Import-Export
- Formation
- Ingénierie informatique et télécom
- Audit, consulting et conseil
- Location et vente de matériel, équipements télécom et informatique
- Génie civil, bâtiment et travaux public
- Télécommunication
- Travaux d'électricité, de climatisation et d'imprimerie.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,

INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A
L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7 TRANCHE/
CARREFOUR OPERA-LOT 2977-ILOT 247, Lot 2977, Ilot 247

Dirigeant(s) M BATTO SIKAHUE JEAN-PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07277 du 11/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43114/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

